

KIT ÉMERGENCE



APPEL A PROJETS 2016

Contexte

Le Shadok, fabrique du numérique, lance la 2^e édition d'un appel à projets de résidences d'entreprises en association avec l'Eurométropole de Strasbourg et l'association Alsace Digitale. Sont associés également au Kit Emergence Shadok en tant que co-partenaires : ACCRO - opérateur de l'économie créative ; la CCI Strasbourg Bas-Rhin ; Orange.

Le Shadok est un lieu d'expérimentation et de promotion de projets novateurs liés aux usages du numérique sous toutes leurs formes. Les notions d'émergence et de montée en compétences sont au cœur de son action auprès des artistes et structures culturelles, des publics de tout âge, mais également auprès des entreprises et professionnels issus des secteurs numérique et créatif. A ce titre, le Shadok est un lieu emblématique du label French Tech Alsace, et a pour mission d'accompagner l'émergence de nouveaux projets prometteurs et innovants portés par des entreprises. Cet accompagnement est conçu en coopération avec l'Eurométropole.

L'Eurométropole de Strasbourg soutient l'entrepreneuriat, l'innovation, l'emploi et l'attractivité du territoire dans le cadre de sa stratégie de développement économique. L'économie numérique et l'économie créative forment deux points d'appui importants de cette démarche, autour des enjeux de transversalité et de fertilisation croisée entre secteurs. L'accompagnement des entreprises émergentes est l'une des priorités de l'Eurométropole dans les lieux et avec les opérateurs qu'elle accompagne.

Alsace Digitale regroupe un ensemble d'entrepreneurs dans les domaines du développement web, du jeu vidéo, de la programmation et de la création numérique. Sa mission est d'accompagner la construction de l'écosystème numérique en Alsace. L'association ambitionne avec Strasbourg Startup de soutenir activement le développement des startups numériques. Elle gère l'espace de coworking La Plage Digitale depuis avril 2012 et celui du Shadok depuis avril 2015.

Objectif du Kit Emergence Shadok

L'objectif du Kit Emergence Shadok est d'accompagner en 2016 - 2017 deux jeunes entreprises indépendantes ayant au maximum trois ans d'existence en vue de leur permettre de consolider leur modèle économique, d'accélérer leur croissance et de concrétiser leur position sur leurs marchés en France et à l'international.

Eligibilité

Sont éligibles des entreprises indépendantes des secteurs créatif ou numérique domiciliées sur le territoire de l'Eurométropole ayant au maximum trois ans d'existence. La nomenclature des secteurs créatif ou numérique est jointe à ce cahier des charges.

L'appel à projets vise prioritairement des entreprises porteuses d'un projet innovant, à fort potentiel économique, et susceptibles d'une forte croissance en France et à l'international.

Modalités

Les entreprises lauréates du Kit Emergence Shadok bénéficieront sur l'année 2016 - 2017 :

- 1. d'un lieu et d'équipements de travail pour une durée de six mois maximum :**
 - une à trois places dans l'espace de coworking du Shadok en fonction des besoins de l'équipe
 - l'accès aux services et aux équipements de l'espace de coworking (réseau, imprimante, rangements, etc.) ainsi qu'aux espaces et ressources du Shadok (salles de réunion, espaces de travail, FabLab sur abonnement, bar-salon) dans les mêmes conditions que les occupants de l'espace de coworking
- 2. d'un parcours d'accompagnement sur mesure composé des services complémentaires des partenaires, pouvant comprendre :**
 - un suivi personnalisé et régulier équivalent à deux jours plein, réalisé par Alsace Digitale ;
 - l'organisation par le Shadok d'une soirée de mise en réseau ainsi que d'espaces-temps dédiés au processus d'innovation de la structure en partenariat avec ACCRO;

- une session de coaching et de conseils par des experts sélectionnés par ACCRO selon les besoins de l'entreprise (dispositif Coaching Expert ACCRO - design, marketing, communication etc.);
 - un accès privilégié aux outils d'accompagnement de la CCI Strasbourg Bas-Rhin en matière d'appui au développement des jeunes entreprises (stage de formation offert, conseils) ainsi qu'à ses compétences et réseaux thématiques (commerce, numérique, export, industrie, intelligence économique, innovation, etc.) ;
 - un accès à des ateliers, des showrooms de l'accélérateur d'Orange à destination des startups
- 3. d'un financement de 7 500 € TTC** versé par l'Eurométropole de Strasbourg destiné à contribuer au financement de dépenses prioritaires de développement dans un ou plusieurs des domaines suivants :
- Conseil expert (juridique, économique, technologique, fiscal, ressources humaines, marketing et commercialisation)
 - Prototypage et achat de matériel
 - Communication, promotion, mise en réseau

Les entreprises en résidence s'engageront à contribuer à la dynamique collaborative et à respecter les règles de fonctionnement du Shadok et de son espace de coworking.

Le jury de sélection des lauréats se réserve la possibilité de proposer aux entreprises non-lauréates de leur choix un service d'accompagnement adapté à leurs projets.

Dossier de candidature

Les entreprises candidates rempliront le formulaire joint. Elles pourront l'accompagner de documents complémentaires. Elles appuieront leur présentation sur un dossier du type « Pitch Deck ».

Les dossiers de candidature sont à adresser au format électronique exclusivement à :

Géraldine FARAGE
contact.shadok@strasbourg.eu

Calendrier, jury et critères de sélection

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au jeudi 1^{er} septembre avant minuit.

Une pré-sélection sur dossier aura lieu la semaine suivante.

Les candidats retenus seront invités à présenter leur projet devant un jury consultatif indépendant qui se réunira le **vendredi 9 septembre 2016**.
Les lauréats de l'appel à projets seront annoncés début novembre après délibération des élus de la Ville et de l'Eurométropole sur la base des recommandations du jury.

Les projets présentés seront évalués selon les critères suivants :

- pertinence de l'équipe et organisation de la structure
- identification du marché et potentiel de développement (chiffre d'affaire, création d'emplois)
- viabilité du projet d'entreprise et clarté du plan de mise en œuvre
- originalité du projet et caractère innovant du projet d'entreprise
- pertinence du dispositif d'accompagnement en fonction du stade de développement de la structure et de ses moyens

L'examen des propositions est mené par un jury dont les membres pressentis sont notamment :

- deux représentants de l'Eurométropole de Strasbourg
- un représentant du Shadok
- un représentant d'Alsace Digitale
- un représentant d'ACCRO
- un représentant de la CCI Strasbourg – Bas-Rhin
- un représentant d'Orange

Tout membre du jury ayant un lien juridique ou un conflit d'intérêt avec un candidat devra s'abstenir de participer à la délibération concernant le projet. Les membres du jury et toutes les personnes ayant accès aux dossiers déposés dans le cadre du présent concours s'engagent à garder confidentielle toute information relative aux projets.

Communication

Les entreprises résidentes seront indiquées dans la communication des co-porteurs du Kit Emergence Shadok (le Shadok, l'Eurométropole de Strasbourg, Alsace Digitale) et dans celle des co-partenaires du Kit Emergence Shadok (ACCRO ; la CCI Strasbourg Bas-Rhin ; Orange).

Elles devront signifier le soutien du Kit Emergence Shadok en intégrant dans toute communication le logo du Kit Emergence Shadok ainsi que la mention :

« Avec le soutien du Kit Emergence Shadok en partenariat avec l'Eurométropole de Strasbourg, Alsace Digitale, ACCRO, la CCI Strasbourg Bas-Rhin, Orange »

Suivi et évaluation de la résidence _ Livrable

L'entreprise élaborera, au début de sa résidence, une liste d'objectifs à atteindre et d'indicateurs de suivi, en lien avec le Shadok, Alsace Digitale et les partenaires associés. A cette occasion, un parcours d'accompagnement sur les six mois de résidence sera mis en place comprenant des rendez-vous réguliers avec les partenaires.

L'entreprise remettra en fin de résidence une évaluation de son parcours basée sur ces indicateurs (à titre indicatif : positionnement de l'entreprise sur le marché ; stratégie de promotion et de commercialisation ; gestion et organisation de l'entreprise ; étendue des partenariats ; allocation de l'enveloppe financière) ainsi qu'un budget détaillé réalisé sur la période de résidence.

Il est également souhaité que l'entreprise produise un ou plusieurs articles présentant son projet dans le cadre de la résidence au Shadok qui pourront être publiés sur le site du Shadok et si besoin, sur les sites des partenaires.

Un appel à projets



En partenariat avec

